



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 / Fax : 00.381.11 265 30 99
|
site: www.efb.rs | e-mail: efb.admi@efb.rs |
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola>



**Compte rendu du Conseil de gestion numéro 9
du lundi 08/04/2021**

Réunion organisée en présentiel dans les locaux de l'établissement.

Liste des présents :

Membres avec voix délibérative :

- M. François ALLAIN, personne qualifiée, Président,
- M. Etienne DELAIGUE, parent élu, Trésorier,
- M. Olivier BRESSARD, Trésorier Adjoint,
- Mme Julie HEAM, parent élue, Secrétaire,
- M. Roland JANKOVIC, parent élu,
- M. Paul PRESSET, parent élu,
- M. Kevin BOJIC, représentant des personnels, membre élu, arrive à 18h

Membres avec voix consultative :

- M. Manuel BOUARD, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle,
- M. MARTINOVIC, Directeur exécutif,
- Mme Christine CHOURRE, Proviseure de l'École Française de Belgrade
- Mme Nathalie GUERGUINOV, Directrice de l'École Française de Belgrade,

Excusés :

- Mme Anne-Sophie SEVERIN, Vice-Présidente, donne procuration à Mme HEAM
- M. Julien ICHE, parent élu, pas de procuration donnée
- M. Bojan MITROVIC, parent élu, donne procuration à M.DELAIGUE

17h35 début de réunion.

Voix exprimables en début de session : 09

Voix exprimables en cours de session : 08

Mot du président :

M. Allain présente l'ordre du jour au CG pour validation,

I. Perspectives d'accueil des élèves de l'EFB en 100 % présentiel

Contexte : La situation liée au Covid 19 ne permet qu'un accueil partiel des élèves sur site, une situation qui, bien que temporaire, entraîne des contraintes d'apprentissage et un investissement important tant de la part des enfants que de l'équipe pédagogique et bien sûr des familles. Certaines familles se sont adressées au conseil de gestion ainsi qu'à la direction, s'inquiétant des conditions de la rentrée future en cas de poursuite des mesures sanitaires restreignant les capacités d'accueil.

Le CG est très sensible aux difficultés rencontrées et, de concert avec la commission immobilier, envisage toutes les éventualités permettant un accueil à temps complet de tous les élèves de l'établissement.

Différentes discussions sont en cours et certaines pistes semblent se dégager, dont l'une permettrait d'envisager une solution à court terme, c'est-à-dire dès le début de l'année scolaire prochaine.

Une discussion est ouverte sur les différents éléments et pistes présentés par Monsieur Martinovic.

Il est important de prendre en considération qu'un attentisme ou un manque d'initiative pourrait avoir pour conséquence une perte de confiance des familles, ou une lassitude. Les membres du conseil de gestion s'accordent sur le fait que les éléments présentés permettraient une optimisation pertinente des capacités d'accueil et soulignent que les conditions actuelles doivent nous inciter à envisager des perspectives concrètes dans l'intérêt des enfants et de leurs apprentissages.

Le président du CG et le directeur sollicitent des membres du CG leur accord pour poursuivre les discussions afin qu'une solution alternative d'accueil pour la rentrée de 2021/202 soit trouvée et mise en œuvre.

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : Le CG donne son accord pour la poursuite des discussions.

II. Facturation du troisième trimestre – Frais de réinscription

Le Directeur exécutif indique que 160 000 € sont toujours à recouvrer, dont 120 000 correspondant au trimestre 2. Cela s'explique en partie du fait que la facture est partie plus tardivement.

Alors que la facturation du trimestre 3 doit être envoyée aux familles, une discussion s'ouvre sur le renouvellement du geste accordé lors de la dernière facturation. Mention est faite qu'il est important de comprendre l'impact global du coût d'une telle réduction pour la structure.

Une solution alternative est proposée, à savoir la réitération de l'exonération des frais de réinscriptions pour l'année scolaire prochaine, sous condition d'être à jour du paiement des factures pour l'année, avant une date limite. Il est par ailleurs décidé que la date limite de réinscription sera repoussée afin d'être en adéquation avec ce terme.

Une communication aux familles sera réalisée en ce sens avec l'envoi de la facture du troisième trimestre.

Vote :

Êtes-vous d'accord pour offrir la gratuité des frais de réinscription pour l'année scolaire 2021/2022 aux familles à jour du paiement de l'ensemble de leurs factures au 11 juin 2021 ?

Décision du comité de gestion :

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Décision : La décision est adoptée.

III. Point sur les contentieux

M. Bojic quitte la réunion à 19 h 45 – votants 8.

Suite à la précédente réunion sur les différents contentieux en cours, la direction informe les membres du CG de l'évolution de ces différents points.

Conformément aux conseils des avocats de la structure, et pour en protéger les intérêts, le présent compte-rendu ne fera pas état des différentes discussions à ce sujet.

IV. Questions diverses

Aucune question n'est posée.

Fin de la réunion : 20 h 15.

François Allain,
Président du CG



Julie HEAM,
Secrétaire du CG

